



Montréal, le 23 décembre 2020

PAR COURRIEL

**Madame Danielle Dubé**

Sous-ministre adjointe du soutien à la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance  
Ministère de la Famille  
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

**Objet : Masques MC9501 non conformes**

---

Madame Dubé,

L'équipe de la FIPEQ-CSQ tient sincèrement à remercier votre ministère pour les informations transmises ce matin lors de la rencontre avec le ministre de la Famille et les autres partenaires du réseau.

Vous comprendrez que cette nouvelle, reçue tardivement, inquiète les membres du personnel en Centre de la petite enfance (CPE) et les responsables en milieu familial régi et subventionné, ainsi que leurs assistantes et leurs remplaçantes : elles ont travaillé pendant des mois avec un équipement de protection individuel inadéquat. Elles se sont davantage mises à risque de se contaminer au virus, sans connaissance de cause, en plus de mettre à risque leur famille.

Ainsi, nous tenons à nous assurer qu'une communication de la part de votre ministère sera envoyée rapidement à l'ensemble des bureaux coordonnateurs (BC) de la garde en milieu familial leur demandant de se rendre disponible afin de distribuer avec célérité les nouveaux masques jugés sécuritaires. En effet, nos intervenantes sont inquiètes que l'approvisionnement de masques de procédure conformes aux exigences de l'IRSST ne puisse ce faire considérant que plusieurs BC sont fermés à l'aube du temps des fêtes, ou encore considérant qu'ils n'ont pas reçu les nouveaux masques ou en ont reçu, mais pas en quantité suffisante.

Soyez assurée que nous avons également fait notre bout de chemin en invitant les responsables en milieu familial régi et subventionné à contacter leurs BC afin de se procurer lesdits masques.

Par ailleurs, nous saluons l'annonce du ministre de la Famille de ce matin à l'effet que les services éducatifs à la petite enfance pourront compter sur le deuxième versement de l'allocation pour les frais de désinfection, de réaménagement et équipement de protection individuelle pour ce faire rembourser l'achat de masques conformes. Une communication de la part de votre ministère confirmant cet engagement dans les plus brefs délais serait grandement appréciée et rassurerait les services éducatifs en petite enfance, particulièrement ceux en milieu familial, qui devront engendrer des frais supplémentaires avant la période des fêtes.

Nous vous remercions sincèrement de l'attention portée à la présente.

Veillez agréer, Madame Dubé, nos salutations les plus sincères.



**Valérie Grenon**  
**Présidente FIPEQ-CSQ**